



Nuisance non prise en charge par le Syndic à la suite de travaux

Par **Creamy666**, le **08/01/2016** à **08:44**

Bonjour,rrrnJe suis copropriétaire d'un appartement et suis actuellement en conflit avec le syndic qui le gère car ce dernier refuse de faire intervenir un spécialiste suite aux conséquences de travaux effectués il y a de ça 3 mois (nuisances sonores dans les parties communes et privatives suite au changement de compteurs d'eau : chuintement lors de l'ouverture des robinets chez mes voisins).rrrnAprès envoi d'une lettre RAR sans retour concret, pourriez-vous me dire de quels recours juridiques je dispose svp ?rrrnMerci par avancernrnSabrina